



Vivre Plabennec

An dazont da veva asambles
Un avenir à partager

Le point sur les finances de Plabennec

Pour Vivre Plabennec, investir pour l'avenir de notre commune et améliorer le bien-être de ses habitants vont de pair. Apporter aux Plabennecois des services de qualité et accessibles à tous participe de notre volonté de développer l'attractivité de Plabennec, qui bénéficiera également à son commerce et à son artisanat. Et Plabennec est déjà attractive puisque sa population a crû de presque 9 % sur les six dernières années (avec une accélération de sa croissance démographique, qui atteint 2 % par an ces trois dernières années).

Conjuguer ambition pour Plabennec et rigueur budgétaire

Des investissements structurants réalisés entre 2008 et 2014

L'association Vivre Plabennec a joué un rôle déterminant pour l'obtention du collège Nelson Mandela ; les élus de Vivre Plabennec en ont facilité l'intégration par les aménagements qui ont accompagné sa construction.

Rappelons ici les **principaux investissements** que nous avons réalisés au cours du mandat qui s'achève ou qui sont en cours de réalisation :

- la salle de sports René Le Bras,
- l'extension de la Maison de l'enfance,
- le nouveau bâtiment des services techniques,
- les aménagements de la rue Maréchal Leclerc,
- le bâtiment du nouvel Accueil de Loisirs Am stram gram,
- les travaux du Champ de foire et de la salle culturelle Tanguy Malmanche.

Il est également utile de rappeler les investissements que nous avons inscrits dans notre programme de 2008 et qui ont été **portés par la Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA)** : la plate-forme d'échange multimodale (nouvelle « gare routière ») et la véloroute.



www.vivre-plabennec.fr

Nous avons aussi planifié tout au long du mandat des **achats fonciers et immobiliers**

- dans le cadre de notre politique de logement (ancien espace Suroit, rue du Penker,...),
- pour favoriser l'activité commerciale et artisanale (bâtiment de l'épicerie bio, terrains pour la ZA de Callac),
- ou encore pour soutenir les actions associatives de solidarité (bâtiment du Secours catholique).

Il convient de rajouter à cette liste l'achat de l'aire du futur Centre de secours et des terrains «Dourmap» à Kerguilidic.

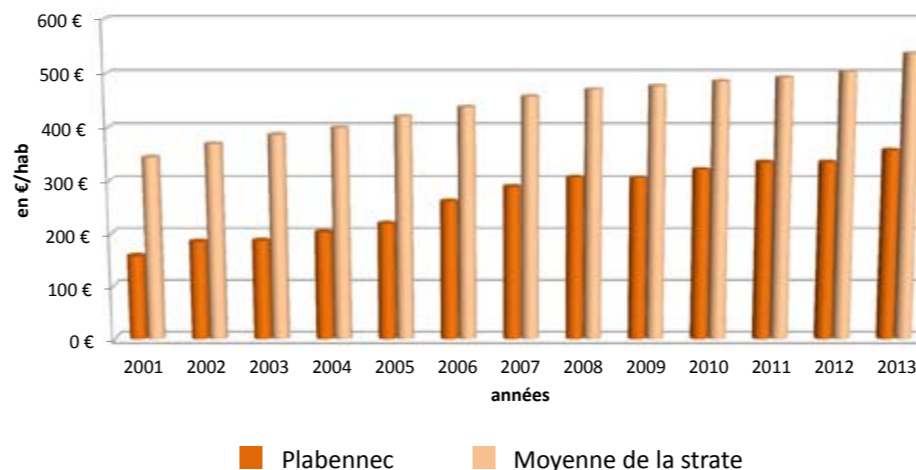
Une gestion responsable

Pour soutenir notre programme ambitieux, nous avons construit **notre politique budgétaire** en nous imposant trois objectifs interdépendants :

- (Objectif 1) maîtriser les dépenses de fonctionnement, faire évoluer recettes et dépenses dans un rapport favorable,
afin de
- (Objectif 2) préserver notre capacité d'autofinancement,
afin de
- (Objectif 3) limiter le recours à l'emprunt.

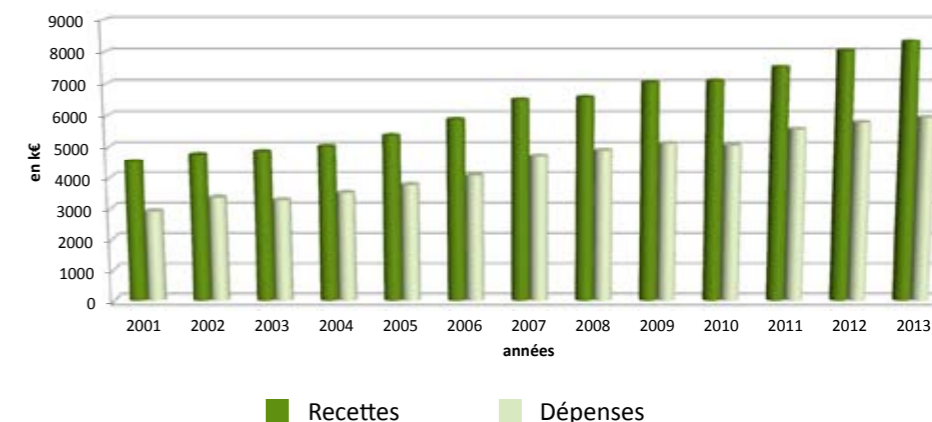
Objectif 1

Charges de personnel par habitant



Les charges de personnel sont un poste important des dépenses de fonctionnement dans le budget d'une commune (un peu moins de la moitié de celles-ci). Nous en avons freiné l'évolution : ces dépenses ont augmenté de 51 €/habitant seulement depuis 2008 (contre une progression de 130 €/habitant lors du mandat précédent). Cette stabilisation des charges de personnel a été réalisée malgré les recrutements que nous avons effectués pour améliorer les services de l'enfance. **Nous restons bien en deçà des dépenses constatées en moyenne dans les villes de 5000 à 10000 habitants** (dite « moyenne de la strate »). Cela ne nous empêchera pas de rester vigilants dans ce domaine au cours du prochain mandat.

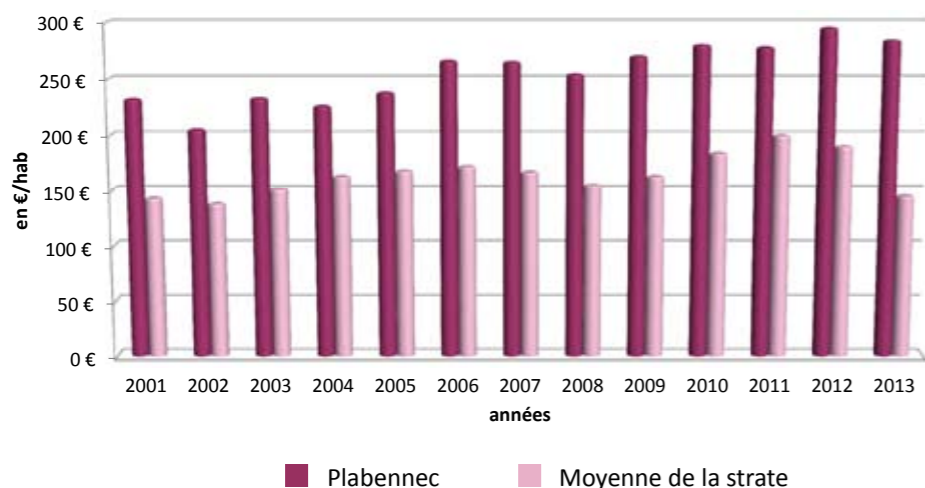
Recettes et dépenses de fonctionnement



On voit clairement sur le graphe de droite que les recettes de fonctionnement ont progressé plus vite que les dépenses. L'écart « recettes-dépenses » est passé de 1686 000€ à 2395 000€ (+709 000€) lors de ce mandat (contre une progression de 188 000€ lors du précédent).

Objectif 2

Capacité d'autofinancement Brute



La **capacité d'autofinancement (CAF) de la commune n'a cessé de progresser pendant le mandat** qui s'achève pour frôler les 2,5 millions d'euros ces deux dernières années.

Cette CAF est importante en montant et relativement conséquente par rapport aux communes de même taille ; elle a largement contribué à financer les investissements réalisés, limitant d'autant le recours à l'emprunt.



Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

Afin d'envisager avec sérénité les investissements à venir pour Plabennec, nous nous sommes dotés dès 2009 d'un outil de gestion prévisionnelle, le PPI. Il nous permet d'anticiper les futurs engagements financiers de la commune, de calibrer la planification de nos investissements, et de veiller à ce que les différents postes de dépenses et de recettes évoluent en préservant une épargne confortable.

Sans renoncer à notre ambition pour Plabennec qui continuera d'aller de l'avant, nous veillerons à préserver les marges de manœuvre financières de la commune, comme nous le faisons depuis 2008.

Les informations chiffrées affichées dans ce document ou utilisées pour la réalisation des graphes sont publiées par le ministère de l'Économie et des Finances, à l'exception des données 2013 issues des comptes administratifs de la commune (validés par la Trésorerie principale).

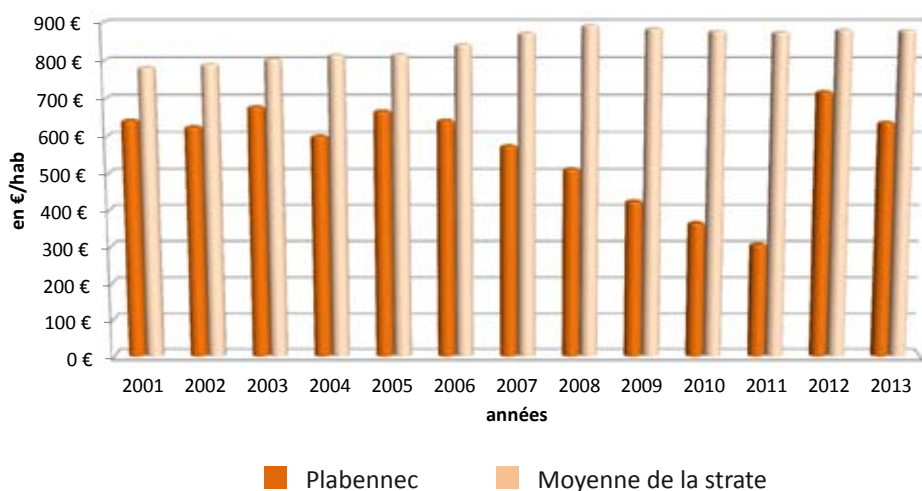




Objectif 3

Un seul emprunt a été nécessaire pendant le mandat 2008-2013 : il a été contracté en 2012 après des efforts soutenus de désendettement.

Encours de la dette



L'encours de la dette mesure le montant des emprunts restant dus au 31 décembre de chaque année. Rapporté à la population il permet de suivre le niveau d'endettement d'une commune, et de le comparer à celui des communes de la même strate. A l'amorce d'un nouveau cycle de désendettement Plabennec affiche un niveau bien inférieur à la moyenne nationale.

Notre maîtrise de l'endettement communal apparaît aussi nettement dans le graphique ci-dessous qui montre l'évolution des intérêts de cette dette par habitant.

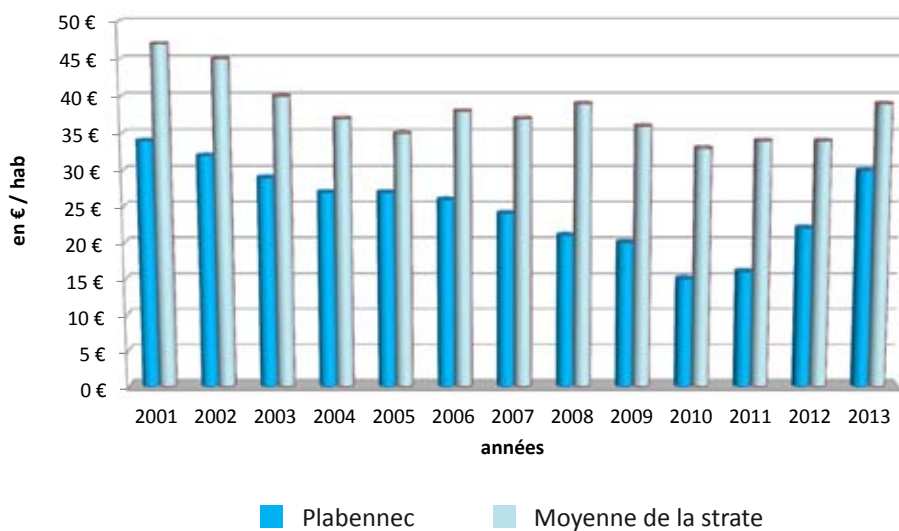
Au 31 décembre 2013, l'annuité de la dette de Plabennec (remboursement annuel du capital et des intérêts) s'élève à 112 euros par habitant, à comparer aux 133 euros de moyenne pour les communes de même taille.

Pour compléter cette présentation, il est essentiel de dire quelques mots de la solvabilité de notre commune, autrement dit sa capacité de désendettement.

Exprimée en nombre d'années, cette solvabilité traduit le temps qui serait nécessaire pour rembourser intégralement les emprunts contractés, en supposant que la commune y consacre la totalité de son épargne brute. Quand il est inférieur à 5 ans ce ratio indique un endettement faible et une bonne capacité de désendettement ; le seuil critique se situe entre 10 et 12 ans, le ratio annonçant alors des tensions futures ; la zone de danger commence au-delà d'un ratio à 15 ans.

La capacité de désendettement de Plabennec est de 2,4 années, ce qui la situe très clairement dans la « zone verte » des communes en bonne santé financière.

Intérêts de la dette



Contact liste Vivre plabennec : 06 79 57 43 99 liste@vivre-plabennec.fr